



SEDJ

Syndicat des Entraîneurs, Drivers et Jockeys de Trot

Domaine de Gros Bois – Cour du manège
94 470 BOISSY SAINT LEGER

N°SIRET : 509 006 284 00012

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018



SEDJ

Syndicat des Entraîneurs, Drivers et Jockeys de Trot
N°SIRET : 509 006 284 00012
Domaine de Gros Bois – Cour du manège
94 470 BOISSY SAINT LEGER

A l'assemblée générale d'approbation des comptes clos le **31 décembre 2018**,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de votre syndicat **SEDJ** relatifs à l'exercice de **12 mois** clos le **31 décembre 2018**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre syndicat à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du **1^{er} janvier 2018** à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, Nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Le syndicat constitue des dépréciations de ses créances selon les modalités décrites dans la note « Règles et méthodes comptables / Créances d'exploitation » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par votre syndicat SEDJ, décrite dans la note « Règles et méthodes comptables / créances d'exploitation » de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour et mis en œuvre les tests pour vérifier par sondage l'application de cette approche.

4. VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ADHERENTS

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Le rapport du trésorier ne nous ayant pas été communiqué, nous n'avons pas été en mesure de procéder à la vérification de ce document en vue de nous assurer de sa sincérité et sa concordance avec les comptes annuels.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels données dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels

5. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT DU SYNDICAT RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de votre syndicat à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider votre syndicat ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

6. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre syndicat. Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Issy les Moulineaux,

le 23 juillet 2019

W AUDIT & ADVISORY

Société de Commissariat aux comptes

Représentée par Aurélien Wegmuller

Commissaire aux comptes



Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du syndicat à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan association

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	9 983	7 412	2 571	9	2 562
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	700	700			
Autres immobilisations corporelles	11 470	8 906	2 564	3 444	- 880
Immobilisations grevées de droit					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	22 153	17 018	5 135	3 453	1 682
Stocks en cours					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens et services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances usagers et comptes rattachés	32 040	800	31 240	30 485	755
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	12		12	4	8
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres	7 040		7 040	6 635	405
Valeurs mobilières de placement	2 713	188	2 525	2 541	- 16
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	89 309		89 309	88 976	333
Charges constatées d'avance	2 415		2 415	2 368	47
TOTAL (II)	133 528	988	132 541	131 009	1 532
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	155 681	18 006	137 675	134 462	3 213

Bilan association(suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 <small>(12 mois)</small>	Exercice précédent 31/12/2017 <small>(12 mois)</small>	Variation
Fonds associatifs et réserves			
Fonds propres			
. Fonds associatifs sans droit de reprise	30 009	30 009	
. Ecart de réévaluation			
. Réserves			
. Report à nouveau	66 196	75 031	- 8 835
. Résultat de l'exercice	6 420	-8 835	15 255
Autres fonds associatifs			
. Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Apports			
. Legs et donations			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
. Ecart de réévaluation			
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
. Provisions réglementées			
. Droits des propriétaires (commodat)			
TOTAL (I)	102 625	96 205	6 420
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (II)			
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement			
. Sur autres ressources			
TOTAL (III)			
Dettes			
Emprunts et dettes assimilées			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	800		800
Fournisseurs et comptes rattachés	22 294	23 245	- 951
Autres	11 956	11 912	44
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance		3 100	- 3 100
TOTAL (IV)	35 050	38 257	- 3 207
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	137 675	134 462	3 213
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés			

Compte de résultat association

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue biens	380		380	362	18	4,97
Production vendue services	178 207		178 207	153 615	24 592	16,01
Montants nets produits d'expl.	178 587		178 587	153 977	24 610	15,98
Autres produits d'exploitation						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			76 225	76 225		0,00
Cotisations						
Autres produits						
Reprise de provisions				1 000	- 1 000	-100
Transfert de charges			1 079	81	998	N/S
Sous-total des autres produits d'exploitation			77 303	77 305	- 2	0,00
Total des produits d'exploitation (I)			255 890	231 283	24 607	10,64
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Excédent transféré (II)						
Produits financiers						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés			30	67	- 37	-55,22
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (III)			30	67	- 37	-55,22
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion			0			
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (IV)			0			
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			255 921	231 350	24 571	10,62
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT				-8 835	8 835	-100
TOTAL GENERAL			255 921	240 184	15 737	6,55

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation	%
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations stocks de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	151 937	156 303	- 4 366	-2,79
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats non stockés	1 344	1 983	- 639	-32,22
Services extérieurs	8 715	8 050	665	8,26
Autres services extérieurs	27 942	25 555	2 387	9,34
Impôts, taxes et versements assimilés	204	155	49	31,61
Salaires et traitements	38 976	31 829	7 147	22,45
Charges sociales	17 192	12 813	4 379	34,18
Autres charges de personnels				
Subventions accordées par l'association				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements	1 750	1 996	- 246	-12,32
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations		800	- 800	-100
. Pour risques et charges : dotation aux provisions				
Autres charges	1 415	690	725	105,07
Total des charges d'exploitation (I)	249 475	240 175	9 300	3,87
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Déficit transféré (II)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	16	10	6	60,00
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (III)	25	10	15	150,00
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (IV)				
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)				
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	249 500	240 184	9 316	3,88
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées				
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	6 420		6 420	N/S
TOTAL GENERAL	255 921	240 184	15 737	6,55
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Bénévolat				
. Prestations en nature				
. Dons en nature				
Total				
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations				
. Personnel bénévole				
Total				

Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 137 675,44 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 6 420,27 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 24/06/2019 par les dirigeants.

Principes comptables généraux

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques de l'exercice

Il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versé au cours de l'exercice aux trois dirigeants qui sont le président,
Le trésorier et la secrétaire.

Mise à disposition des locaux.

La société du cheval français met à disposition les locaux d'une superficie de 40 m2 au sein du Domaine De Grosbois,
Au profit de SEDJ.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement

L'entreprise n'a pas identifié d'immobilisations décomposables.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Immobilisations non décomposables

L'entreprise a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification propres aux PME et qui consistent essentiellement dans le maintien de la durée d'usage et du mode d'amortissement pour les immobilisations non décomposables.

Créances d'exploitation

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan actif

Immobilisations brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	8 607	3 432		9 983
Immobilisations corporelles	12 744			12 170
Immobilisations financières				
TOTAL	21 351	3 432		22 153

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	8 598	870	2 056	7 412
Immobilisations corporelles	9 300	880	574	9 606
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	17 897	1 750	2 630	17 018

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concess.brevets licences	9 983	7 412	2 571	de 1 à 5 ans
Materiel industriel	700	700	0	10 ans
Installations agencements divers	4 140	2 369	1 771	10 ans
Materiel de bureau et informatique	3 631	3 369	262	de 3 à 10 ans
Mobilier	3 699	3 169	531	10 ans
TOTAL	22 153	17 018	5 135	

Nature des dépréciations	Ouverture	Augment.	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	800				800
Comptes financiers	172				188
TOTAL	972				988

Notes sur le bilan actif (suite)

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé Actif circulant et charges d'avance	41 507	41 507	
TOTAL	41 507	41 507	

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières Clients et comptes rattachés Autres créances Disponibilités	7 040
TOTAL	7 040

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Notes sur le bilan passif

Etat des dettes	Montant total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	22 294	22 294		
Dettes fiscales et sociales	10 776	10 776		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1 980	1 980		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	35 050	35 050		

Charges à payer par postes du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Fournisseurs	8 442
Dettes fiscales et sociales	8 407
Autres dettes	1 880
TOTAL	18 729

Produits constatés d'avance
<p>Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.</p>

Notes sur le compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de produits finis	380	0,21 %
Prestations de services	178 207	99,79 %
TOTAL	178 587	100.00 %

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts	Montant	Impôts
Accroissements		
Provisions réglementées		
Subventions à réintégrer au résultat		
Allègements		
Provisions non déductibles l'année de dotation		
Total des déficits d'exploitation reportables		
Total des amortissements différés		
Total des moins-values à long terme		
TOTAL		

Honoraires des commissaires aux comptes	Montant HT
-Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes annuels	3 880
-Autres honoraires facturés	
TOTAL	3 880